

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°286 DU LUNDI 24 JUILLET 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**UMARU EMBALÓ SISSOCO**

P.3

**"Un militaire ne peut pas avoir la vision pour le développement d'un Etat"**



Édito à vue d'Aigle

**Vivement l'union sacrée pour une transition apaisée**

epuis le 5 septembre 2021, c'est le président du CNRD, chef de l'Etat, le colonel Mamadi Doumbouya, qui préside aux destinées de la transition guinéenne. Et les Guinéens, tous bords confondus, caressent légitimement le secret espoir de voir leur pays réussir sa transition pour clouer le bec à ses détracteurs.

SUSPENSION DE LA PARTICIPATION DE LA GUINÉE À L'OMVS P.5



**Le regard d'un géopoliticien**

ME MOHAMED TRAORÉ, ANCIEN BÂTONNIER



**« Je me demande pour quelle raison le ministre de la Justice accorde son pardon aux magistrats »** P.4

EVALUATION DES MINISTRES P.2



**« C'est une bonne chose, mais... » (Alhassane Mankanera Kaké)**

CONAKRY P.3

**Tenue d'un atelier sur la convention collective et la négociation salariale au niveau des médias**

RPG ARC-EN-CIEL

**Les femmes du parti menacent de battre le pavé pour le retour d'Alpha Condé** P.6

MUSIQUE

**Ibro Diabaté s'apprête à souffler ses 30 ans de carrière** P.6



## Édito à vue d'aigle



### Vivement l'union sacrée pour une transition apaisée

**D**epuis le 5 septembre 2021, c'est le président du CNRD, chef de l'Etat, le colonel Mamadi Doumbouya, qui préside aux destinées de la transition guinéenne. Et les Guinéens, tous bords confondus, caressent légitimement le secret espoir de voir leur pays réussir sa transition pour clouer le bec à ses détracteurs.

Si l'on s'en tient à l'accord trouvé entre les autorités de Conakry et la CEDEAO, le retour à l'ordre devrait être effectif fin 2024, après l'organisation d'élections libres et transparentes, de la base au sommet (communales, législatives, présidentielle). Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (président de la république, CNRD, CNT, Gouvernement) ne sera candidat. Mais la pertinente question que l'on serait tenté de se poser est de savoir si tous les acteurs sont en train d'œuvrer pour la réussite de la transition. Il saute aux yeux que pour la réussite de cette transition en cours

Guinée, les autorités de la transition et tous les acteurs sociopolitiques devraient parler le même langage, regarder dans la même direction et se donner la main pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel. Comme on le sait, certains acteurs politiques, non des moindres, sont en total désaccord avec le CNRD et son gouvernement par rapport à la conduite de la transition. Ils ont ainsi boycotté toutes les initiatives prises à ce jour par les dirigeants actuels du pays. Il s'agit notamment des assises nationales et du cadre de dialogue inclusif inter-guinéen. La réussite de la transition doit être une préoccupation pour tous les Guinéens. Personne n'a intérêt à ce qu'elle échoue. Les Forces vives de Guinée reconstituées autour du RPG Arc-en-ciel, de l'UFDG, de l'UFR, du FNDC ne cessent de menacer de reprendre les manifestations de rue. Il y en a qui ont fait des sorties pour dire qu'après le retour des pèlerins, il n'est pas exclu que manifestations de rue s'organisent à travers le pays, en signe de protestation contre la façon dont la transition est conduite par le CNRD et le gouvernement. A la faveur d'une assemblée générale de l'UFDG, l'un des vice-présidents du parti avait annoncé la reprise des manifestations de rue après le retour des pèlerins. Pour qui sait que la formation politique que dirige l'ancien Premier ministre Cellou Dalein Diallo mobilise massivement pendant les manifestations de rue aussi bien dans le grand Conakry que dans l'arrière-pays, il y a de bonnes raisons de s'inquiéter. Les autorités de la transition, pour leur part, ne ratent aucune occasion pour rappeler à la CEDEAO de jouer sa partition dans la mobilisation des ressources financières pour accompagner la transition guinéenne. Le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation a avancé un budget avoisinant les 6000 milliards de francs guinéens. A ce jour, la partie guinéenne n'a pu mobiliser que 550 milliards gnf. Comme on le voit, le gap à ce niveau est très important. C'est à se demander si cela ne veut pas nous conduire tout droit vers un glissement du calendrier électoral.

Kéfina Diakité

## INTERVIEW

### EVALUATION DES MINISTRES « C'est une bonne chose, mais... » (Alhassane Makanera Kaké)

Dans le compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 20 juillet 2023, le porte-parole du gouvernement a annoncé que les ministres du Gouvernement de Dr Bernard Goumou, seront soumis à une évaluation avant d'aller en congé pour deux semaines. Cette évaluation devrait permettre de voir l'évolution de la feuille de route soumise à chacun d'eux lors de leur prise de fonction. Le juriste et économiste Alhassane Makanera Kaké, a bien voulu en faire son commentaire.



**L'Aigleinfos : Que pensez-vous de l'évaluation annoncée pour les ministres avant leur congé ?**

**Alhassane Makanera Kaké :** C'est une bonne chose lorsqu'on évalue ceux qui gouvernent le pays. Ça a toujours été fait mais les résultats n'avaient pas d'effet. Nous allons voir cette fois-ci est-ce que réellement l'évaluation aura un effet sur la gestion publique. Sinon, l'initiative est bonne.

**L'Aigleinfos : A votre avis, qu'est-ce que cela peut changer dans le fonctionnement de l'administration surtout dans cette transition ?**

**Alhassane Makanera Kaké :** Lorsque celui qui administre sait qu'il est contrôlé, il est obligé de bien faire. Mais en cas de manquement, il faut que le contrôle soit assorti de sanction. Si ces évaluations seront suivies de sanctions positives ou négatives, automatiquement ça va changer la façon de gouverner.

La gouvernance peut être au service des citoyens non pas comme l'a toujours été au service de ceux qui gouvernent.

**L'Aigleinfos : Dites-nous, comment vous voyez les différentes réalisations qui sont faites depuis l'avènement de la junte au pouvoir ?**

**Alhassane Makanera Kaké :** Je vous dirai que ce sont les routes qui sont visibles sinon, le reste on ne voit pas. Donc il faut qu'il y ait communication là-dessus. Ce que le citoyen juge c'est au niveau des infrastructures.

**L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Alhassane Makanera Kaké !**

**Alhassane Makanera Kaké :** Merci à vous !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



UMARU EMBALÓ SISSOCO

## «Un militaire ne peut pas avoir la vision pour le développement d'un Etat»

*Umaru Embaló Sissoco ne rate aucune occasion pour tacler ceux qui ont accédé au pouvoir par les armes, notamment Ibrahim Traoré du Burkina Faso, Assimi Goïta du Mali et Mamadi Doumbouya de la Guinée.*



**L**e président bissau-guinéen qui a terminé son mandat à la tête de la CEDEAO le 9 juillet dernier a commenté les transitions en cours au Mali,

au Burkina Faso et en Guinée. À nos confrères de Jeune Afrique, il a évoqué entre autres son parcours à la tête de l'institution sous-régionale.

« Un militaire ne peut pas avoir la vision pour le développement d'un Etat. C'est pour cela que je suis catégoriquement contre les coups d'Etat. Je suis un

Général des armées, militaire de formation, mais j'ai laissé la tenue, je suis parti créer mon parti politique avec mes compagnons. On est partis aux élections, on a perdu pour la première fois et la seconde fois, j'ai été élu président de la République. On est en train de démontrer que c'est possible. La démocratie, on doit la respecter. C'est le choix du peuple », a expliqué le président bissau-guinéen.

Au cours du même entretien, Umaru Sissoko Embaló est également revenu sur son bilan à la tête de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Il estime que c'est positif, malgré le contexte de prise

de tête d'une instance sous-régionale.

« Mon bilan à la tête de la CEDEAO est positif, bien que j'ai hérité d'une situation très complexe, avec les coups d'États au Mali, au Burkina Faso, en Guinée, la tension politique, mais on a quand même surmonté. Là nous sommes sur la voie d'adopter une stratégie pour mettre fin aux coups d'État. J'ai réuni cette année deux fois les conseils des Chefs d'État-major général (des États membres de la Cedeao) pour créer une force anti-terroriste et surtout anti putschs. Parce que c'est inacceptable qu'en Afrique de l'Ouest l'on continue cette tradition dépassée depuis les années 80 ».

**Kèfina Diakité**

CONAKRY

## Tenue d'un atelier sur la convention collective et la négociation salariale au niveau des médias

*Du 18 juillet au 20 juillet 2023, il s'est tenu à Conakry un atelier de formation des professionnels des médias sur les relations professionnelles, la convention collective et la négociation salariale. C'est la ministre de l'Information et de la Communication, Aminata Kaba, qui a procédé au lancement dudit atelier dans un réceptif hôtelier de la place.*

« Cette convention collective est un instrument clé pour établir des normes de travail, des droits et des obligations pour tous les acteurs du secteur des médias privés. Aussi, elle vise à promouvoir la transparence, la responsabilité, et la qualité dans votre profession tout en protégeant les intérêts de ceux qui travaillent...En Guinée nous avons été témoins de l'émergence d'un paysage médiatique dynamique et diversifié au cours des dernières années. Cependant, beaucoup de défis se posent concernant l'accès à un salaire décent pour des nombreux professionnels des médias. Donc, il est important de renforcer, de clarifier l'encadrement juridique des

relations de travail dans le milieu des médias privés guinéens, afin d'assurer une meilleure protection des professionnels du secteur. En outre, la subvention accordée aux médias a été revue à la hausse et une ligne budgétaire est prévue dans la loi de finances de 2023 qui est logée au sein du ministère de l'information et de la communication pour l'équipement des maisons de presse », a déclaré la ministre de l'information et de la communication, Aminata Kaba, dans son discours d'ouverture. Avant de magnifier les actions du CNRD en faveur de la presse d'inviter les participants à saisir cette opportunité pour s'impliquer activement dans les discussions et à contribuer



de manière significative à la construction d'une presse privée forte en Guinée. Elle s'est également fait le devoir de remercier les partenaires techniques et financiers pour leur engagement pour doter la presse privée guinéenne

d'une convention collective répondant aux normes en la matière.

A noter que la cérémonie d'ouverture a connu la présence de la représentante du système des Nations Unies en Guinée, Mme Mouna El

Jaouhari, des patrons des médias, des représentants des associations de presse (AGUIPEL, l'URTELGUI, l'AGEPI) et le syndicat des professionnels de la presse en Guinée.

**Mamadou Saïdou**

INTERVIEW

ME MOHAMED TRAORÉ, ANCIEN BÂTONNIER

## « Je me demande pour quelle raison le ministre de la Justice accorde son pardon aux magistrats »

Lors d'une sortie médiatique, le ministre de la Justice, Garde des sceaux a dit avoir accordé son pardon aux magistrats qu'il avait suspendu dans l'exercice de leur fonction pour, dit-il, fautes lourdes. Aussitôt, le Collectif des Avocats du Conseil Supérieur de la magistrature a rejeté la main tendue d'Alphonse Charles Wright, puisque celui-ci qui avait engagé des poursuites judiciaires contre eux. Pour comprendre les tournures de ce bras de fer, votre hebdomadaire a donné la parole à l'ancien bâtonnier, Me Mohamed Traoré.



**L** Aigleinfos : *Contre toute attente, les magistrats ont rejeté le pardon du ministre de la Justice qui a décidé de pardonner les magistrats qu'il avait suspendus mais aussi d'abandonner les poursuites judiciaires contre eux. Comment vous analysez ce rejet des magistrats ?*

**Me Mohamed Traoré :** Je pense que les avocats du juge Mohamed Diawara et autres sont dans leur raison. En effet, la question qui se pose c'est de savoir sur quelle base, le

Garde des Sceaux peut pardonner des Magistrats qui font des poursuites disciplinaires devant le Conseil Supérieur de la Magistrature ? Vous savez en la matière, les attributions sont définies. Lorsqu'un magistrat est suspecté d'avoir commis une faute dans l'exercice de sa fonction, le Ministre a le droit de le suspendre dans un délai d'un mois dans le but de saisir le Conseil Supérieur de la Magistrature. Dans ce cas, deux situations se présentent. Premièrement, avant l'expiration du délai d'un mois,

le Ministre peut revenir sur la mesure de suspension. Ou dans le mois, il saisit le CSMG mais une fois qu'il a saisi le CSMG, il ne peut plus arrêter la procédure. Deuxièmement, on parle des Magistrats qui auraient commis des fautes. Il a été même fait allusion à des faits de corruption. Lorsque nous sommes dans ce genre de situation, je me demande comment est-ce que le Ministre peut pardonner à ces magistrats alors que l'organe qui est chargé de juger ces magistrats est déjà saisi. Je pense qu'il faut faire la

différence entre les différentes attributions qui sont celles du Ministre en matière de discipline des avocats et celles du CSMG. Donc, il est important qu'il y ait une décision pour dire que ces Magistrats ne sont pas coupables des faits qui leur sont reprochés ou alors ils le sont. Mais si en cours de procédure on dit qu'on leur pardonne, je pense qu'il y a un problème.

**L'Aigleinfos :** *Le Ministre Alphonse Charles Wright motive cette décision selon lui par le pardon que certains Magistrats sont venus lui demander à son bureau. Est-ce qu'il avait ce pouvoir là, de les pardonner ?*

**Me Mohamed Traoré :** En ce qui concerne des Magistrats qui seraient allés lui demander pardon, je pense ceux-ci se reprochent quelque chose. Sinon, on n'a pas à demander pardon pour ça et de surcroît au Ministre la Justice qui ne peut en aucun cas mettre un terme à la procédure qui est déjà engagée. Et je dirais même que cette démarche n'est pas à l'honneur de ces magistrats. Dans tous les cas, le pardon du Ministre de la justice n'est prévu par aucun texte en cette matière,

et je me demande d'être démenti.

**L'Aigleinfos :** *Est-ce que ces Magistrats à leur tour peuvent poursuivre le Garde des sceaux ?*

**Me Mohamed Traoré :** C'est difficile. Vous savez qu'on vient de sortir d'un procès où on a dit que tout ministre de la République qui est poursuivi dans l'exercice de sa fonction, cela relève de la compétence de la haute cour de justice. Donc à ce niveau, il y a quand même des difficultés, même étant magistrat qui veut tenter une procédure contre le Ministre.

**L'Aigleinfos :** *Mais est-ce que devant le Conseil Supérieur de la Magistrature cela est possible ?*

**Me Mohamed Traoré :** Même là-bas parce qu'il n'a pas agi en tant que Magistrat. Il l'a fait en tant que Ministre de la République. C'est mieux de faire la distinction.

**L'Aigleinfos :** *Merci à vous Me Mohamed Traoré !*

**Me Mohamed Traoré :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par  
Samuel Demba. D

### GUINÉE

## Le ministre de la Justice vent debout contre les fraudes et le vol d'électricité

**L**e mardi 18 juillet, une rencontre s'est tenue au ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, avec les procureurs. Une occasion que le ministre Alphonse Charles Wright a mise à profit pour réitérer sa détermination à traquer les fraudeurs et autres voleurs d'électricité dans notre pays.

Les fraudes et le vol d'électricité sont devenus monnaie courante en Guinée. Face à cette situation de plus

en plus préoccupante, le ministère de la Justice et la Direction Générale d'EDG décident d'unir leurs forces pour démasquer et poursuivre ces entreprises et individus qui agissent au détriment de l'Etat. Le mardi 18 juillet, une rencontre s'est tenue au ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, avec les procureurs. Une occasion que le ministre Alphonse Charles Wright a mise à profit pour réitérer sa détermination à tordre le cou aux fraudes et au

vol d'électricité dans notre pays.

« Nous avons une source hydroélectrique, mais sauf que de la production, du transport et de la commercialisation de l'électricité, tout est question de problème. Ce problème, qui à un certain niveau, doit attirer l'attention de tous les pouvoirs publics, à l'effet de lutter contre la fraude et le vol d'électricité...Premièrement, si c'est autour des médias qu'on doit faire une promotion

gratuite, je ne suis pas dedans. Si c'est une lutte personnelle, je ne m'engagerai pas. Mais si ça doit être fait de façon impersonnelle, dans le cadre de lutter efficacement contre la fraude et le vol d'électricité, ils doivent savoir qu'ils ont un collaborateur qui ne tremblera jamais face à ces éléments là...J'ai fait appel à monsieur le Directeur de l'EDG, pour lui dire que même si c'est son nom qui sera associé, il ne sera pas épargné. Il faut que cela soit compris. Nous avons

proposé qu'on nous communique sans délai la liste des zones existant pour voir si elles sont en règle. C'est un combat de tous les jours et c'est pourquoi nous avons institué des rencontres périodiques », a indiqué le ministre de la Justice, Alphonse Charles Wright. Reste à savoir maintenant si cette décision sera appliquée à la lettre sur le terrain.

Mamadou Saïdou

INTERVIEW

SUSPENSION DE LA PARTICIPATION DE LA GUINÉE À L'OMVS

## Le regard d'un géopoliticien

**La présidence de la République a suspendu la participation de la Guinée au sein de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal. Dans un communiqué, le Secrétaire général à la présidence motive la décision par le retard de financement des projets guinéens et la sous représentativité du pays au sein de l'Organisation.**

**C**ette décision a fait assez de bruits, au lendemain de sa publication. Moussa Samoura, professeur d'université et Docteur en Géopolitique a voulu bien s'exprimer sur ce sujet.

**L'Aigleinfos : La Guinée a suspendu sa participation à l'OMVS. Une décision qu'elle motive par le retard dans le financement de certains de ses projets d'envergure et sa sous-représentativité au sein de l'organisation. Comment trouvez-vous cette décision des autorités ?**

**Moussa Samoura :** D'abord par principe, il faut retenir que la participation des Etats à des organisations internationales est basée sur la solidarité mais aussi la défense des intérêts des uns et des autres au sein de ces organisations. Et quand on prend l'OMVS, c'est une organisation qui est faite autour d'un don naturel qui est le fleuve Sénégal qui prend d'ailleurs sa source en Guinée. Ce qui veut dire naturellement que la Guinée est partie intégrante de cette organisation. Alors du point de vue politique, quand la Guinée parle de sa sous-représentativité au sein de cette organisation, c'est normal parce que ce fleuve prend sa source en Guinée, le pays ne peut pas être à la marge des retombées de cette organisation.

**L'Aigleinfos : Cela voudrait dire que la Guinée a adopté la bonne démarche en suspendant sa participation à cette organisation ?**

**Moussa Samoura :** Si la Guinée est arrivée à ce stade, certainement il y a eu des préalables parce que dans une telle organisation, les Etats ne prennent pas des décisions de façon brutale. Certainement il y a eu des pourparlers entre eux qui n'ont pas abouti et qui ont amené la Guinée à prendre cette décision. Et cela est une manière de se



faire entendre et je suis sûr que l'écho se fera sentir parce que le barrage de Koukoutamba, qui est le projet que la Guinée défend est à Tougué, sur notre territoire.

**L'Aigleinfos : Est-ce qu'il y a à redouter des conséquences inhérentes à cette décision ?**

**Moussa Samoura :** Je ne pense pas. Au contraire, je pense qu'il y aura beaucoup plus de diplomatie parce que le projet dont il s'agit ne peut pas être financé sans la participation de la Guinée et ses retombées appartiennent à tous les pays membres de l'OMVS. J'ose espérer que dans les prochains jours, il y aura de la compréhension entre les autres membres à ce qu'ils s'asseyent autour de la table pour équilibrer les choses. D'ailleurs, je rappelle que la Guinée n'est pas à sa première suspension au sein de cette organisation. Au temps d'Ahmed Sékou Touré, cela avait été plus politique que maintenant.

**L'Aigleinfos : Est-ce que la Guinée à l'état actuel des choses et en termes de besoin de financement avait autre choix que de prendre cette décision de suspension de sa participation au sein de l'OMVS ?**

**Moussa Samoura :** Oui la Guinée a certainement raison parce que ce n'est pas diplomatique de prendre une telle décision. Et je sais

que la raison va prévaloir chez les membres de l'organisation pour que très prochainement qu'ils puissent mettre le sujet sur la table et en discuter parce que la Guinée ne l'a pas fait de mauvaise foi.

**L'Aigleinfos : Pour terminer, est-ce qu'on peut en déduire que depuis la création de cette organisation, la Guinée n'a jamais eu de retombées**

?

**Moussa Samoura :** Justement quand nous lisons entre les lignes, c'est ça qui ressort de ce communiqué des autorités parce que la Guinée parle de sa sous-représentativité. Et qui parle de sous-représentativité fait allusion à des questions d'intérêt et encore du retard du financement par rapport au projet. Donc la Guinée se sent lésée parce que

KOUKOUTAMBA n'est pas le seul projet de l'OMVS. Il y a d'autres barrages qui ont déjà été financés par l'organisation dont la Guinée ne bénéficie même pas le courant. Je me rappelle du discours du président Sénégalais (Macky Sall) lors du lancement de ce barrage en Guinée, il disait qu'il tient compte de l'équilibre du partage du courant de Koukoutamba, et que cela est un manque à gagner par rapport à l'injustice dont la Guinée a été victime à d'autres barrages qui servent aujourd'hui le Sénégal et le Mali. Ça veut dire tout simplement qu'elle a raison de dire qu'elle ne bénéficie pas des retombées de cette organisation.

**L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Moussa Samoura !**

**Moussa Samoura :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

UFR

## Fodé Baldé dément les rumeurs "nommant" Sidya Touré conseiller à la vice-présidence de Côte d'Ivoire

**D**ans l'émission Mirador de FIM FM du jeudi 20 juillet 2023, d Fodé Baldé, le responsable de communication digitale de l'UFR a apporté un démenti formel par rapport aux rumeurs faisant état de la prétendue nomination de Sidya Touré, le président de l'UFR, au poste de conseiller spécial à la vice-présidence de la Côte d'Ivoire.

« Nous ne disons pas que c'est mauvais, mais sauf que cela ne s'est jamais passé. On ne peut donc pas se permettre de spéculer là-dessus. Le président Sidya Touré est plutôt inquiet pour

la réalité de nos marchés. Je voudrais que vous compreniez quelque chose. Vous parlez de quelqu'un qui a fait plus de 30 ans de services où il a fait ses preuves. Encore une fois, moi je ne crois pas et ce n'est pas vrai...Les Ivoiriens sont suffisamment instruits pour être dans la dynamique de la gestion du président Ouattara. Le président ADO peut avoir besoin des conseils, pas seulement lui, les chefs d'Etat de la sous-région aussi peuvent avoir besoin de lui. Il faut noter de passage qu'il a une maîtrise parfaite de l'administration

ivoirienne. Pour preuve, le président Ouattara a dit au siège du RAHDP, qu'il a redressé la Côte d'Ivoire avec l'aide de 5 personnes dont le président Sidya Touré. S'il voulait être dans le conseil, ce n'est pas dans un cabinet du vice-président mais plutôt dans le cabinet de Ouattara. Ce qui reste clair, il est préoccupé par ce qui se passe dans notre pays », a fait savoir Fodé Baldé, le responsable de communication digitale de l'UFR, le parti de Sidya Touré.

Mamadou Saïdou

## RPG ARC-EN-CIEL

# Les femmes du parti menacent de battre le pavé pour le retour d'Alpha Condé

Les militants du RPG Arc-en-ciel se sont massivement mobilisés le samedi 22 juillet 2023, au cours de leur assemblée générale pour échanger avec leur président. Depuis la Turquie, la prise de parole du Professeur Alpha Condé était attendue par visioconférence. Mais, l'opposant historique s'est finalement désisté.



Depuis plusieurs semaines, la mobilisation des militants du RPG à son siège, est un défi pour le bureau politique national. Mais, il a fallu une rumeur, pour relever le défi.

Enfin, l'assemblée de ce samedi, s'est transformée en visioconférence consacrée à leur président. L'ancien président de la République a préféré apparaître dans une vidéo dans laquelle on

le voit saluer ses militants. Kadiatou Bangoura, est membre de l'Union des Femmes pour le retour d'Alpha en Guinée : « Aujourd'hui nous sommes satisfaites et très contentes de voir que le Président Alpha

Condé lui-même a pris le temps d'appeler même s'il n'a pas tenu un discours. Il a eu le temps d'appeler par vidéo pour voir toutes ces femmes. Et tous ceux qui le soutiennent sont là, et comme ça nous sommes satisfaites », s'est-elle réjouie.

Lamine Waraba Sacko, l'un des responsables de la jeunesse du RPG, est content de voir le leader de son parti. Il estime que cette apparition du Président déchu, le 05 septembre 2021, vient mettre fin à certaines polémiques entretenues dans le pays: « Des gens sont en train d'interpréter que le Président est malade, il est comme ça... C'est l'occasion pour tout le monde même vous les journalistes, vous avez eu l'occasion de voir le Fama aujourd'hui », a-t-il dit.

L'absence d'Alpha Condé en Guinée, est contre son gré, dénoncent ses militants. Une structure des femmes dénommée Union des Femmes pour le retour d'Alpha Condé exige le retour d'Alpha Condé des nouvelles autorités. Le cas échéant, ces femmes menacent d'organiser une marche pacifique : « c'est le message que nous avons eu à dire ; et nous sommes fermes pour le retour du Président Alpha Condé au pouvoir. Il n'a pas démissionné, et c'est l'une des raisons pour laquelle nous femmes surtout moi Kadiatou Bangoura, je suis debout ; et là je ne vais pas baisser les bras. Je suis ferme là-dessus », a laissé entendre Kadiatou Bangoura.

Samuel Demba. D

## MUSIQUE

## Ibro Diabaté s'apprête à souffler ses 30 ans de carrière

En prélude à la célébration de l'an 30 de la carrière musicale de l'artiste Ibro Diabaté, Tibou Kamara a signé une tribune intitulée "30 ans, sur le toit de la Guinée", pour rendre hommage à celui qu'on appelle affectueusement l'Enfant de Diakhanké Koundé.

« Le 15 septembre, prochain, Ibro Diabaté, l'artiste du peuple, soufflera les 30 bougies de sa vie de créateur, pavée de succès dont il continue à entretenir la flamme dans le ciel guinéen clair-obscur.

Il n'a pas d'égal encore dans sa génération car son immense œuvre n'a pas pris une seule ride et continue à bercer tout le pays. Lui-même, conserve l'énergie de la création et ne connaît pas le déclin des années d'usure et de routine, à une époque où les talents éclosent de partout, mine de rien, et bousculent l'ordre établi, jadis.

Jeune journaliste, passionné des œuvres de génie, j'ai suivi ses pas et, comme tant d'autres, reste fasciné par sa créativité phénoménale, subjugué par

son inspiration intarissable, relevant du surnaturel.

Il m'a fait découvrir la vie de nuit de soirées conviviales et féériques, et m'a initié aux mystères de la liberté artistique défiante et incontrôlable. Pendant que le hasard me transportait sur le sentier sinueux de l'engagement public avec toutes ses servitudes, son horizon artistique était à son comble, plein de promesses. Partout, où il passait, il drainait des foules qui en ont fait un homme écouté et respecté, courtois aussi.

Les élus de Dieu, s'imposent à tous, et durent dans les mémoires.

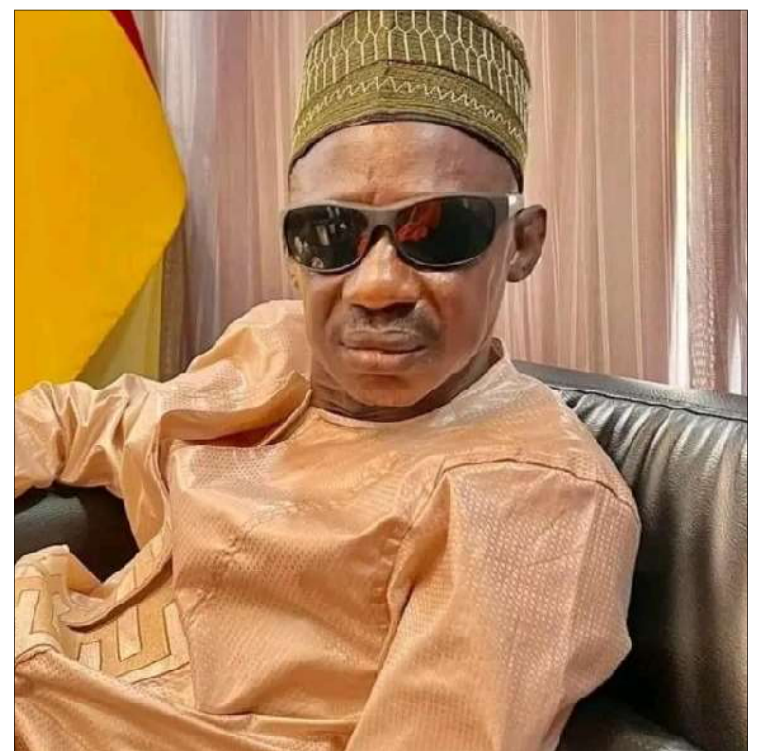
Le trentième anniversaire de la carrière de Ibro Diabaté est un hymne à une musique guinéenne qu'il a contribué à hisser très haut, dont il est un des chantres vivants.

L'occasion est donnée à tous de revisiter le temps et de s'attarder sur des pans oubliés, des fresques marquantes.

Ibro, n'est pas qu'un artiste qui fait de l'art pour l'art, il demeure une lumière qui traverse des cœurs, agonisants; éclaire des consciences endormies.

Le célébrer devant son public fidèle à lui, fier de son parcours, est une étape dans la reconnaissance éternelle due à tout homme qui dédie sa vie à l'art et fait le bonheur d'anonymes dans les chaumières où derrière les rideaux, beaucoup pleurent dans le silence, en attendant, toutes ces mélodies, qui font tant de bien aux âmes en peine,

Merci, Ibro de continuer à nous rendre heureux, en nous apaisant par tes



paroles d'espoir, de sagesse, et d'amour généreux, par tes conseils avisés. Tu nous rends si

forts et meilleurs ! », a écrit Tibou Kamara.

Mamadou Saïdou

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

**Des journalistes outillés**

**La BCRG a servi de cadre le jeudi, 20 juillet 2023 au lancement d'un atelier de formation et de sensibilisation sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) en faveur des journalistes.**

« Au titre de l'exercice 2023, le Comité interne de LBC/FT dont j'ai l'honneur d'assurer le rôle de Coordinateur, a jugé nécessaire d'étendre la sensibilisation aux responsables de conformité des banques et aux journalistes que vous êtes. Cette extension a été possible grâce à la vision de M. le Gouverneur de la BCRG, Dr Karamo KABA et à l'accompagnement de l'Union Nationale des Orpailleurs de Guinée (UNOG) sous la présidence de M. Tidiane KOITA. Si les responsables de conformité des banques jouent un rôle direct dans la gestion des risques de LBC/FT, vous journalistes, vous avez un rôle indirect dans la gestion de ce risque. Bien que votre rôle soit indirect, cela n'enlève en rien son importance pour une sensibilisation du public que les actions de la BCRG et de la CENTIF ne peuvent atteindre



directement. À travers vos micros et vos plumes, vous pouvez aider plus que n'importe quelle autre corporation notre pays à atteindre son objectif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme qui est un processus continu. Dès lors, vous comprendrez aisément les motivations de la BCRG à

vous associer à son combat permanent contre ce double phénomène qui menace à la fois l'économie, la politique et le social d'un pays », a indiqué dans son intervention de circonstance, Yaya Condé, Directeur général du contrôle permanent à la BCRG.

« La banque centrale, depuis un certain temps,

mène des actions de sensibilisation à l'attention des acteurs qui sont en relation avec elle, que ce soit les banques commerciales qui sont les partenaires privilégiés, les bureaux de change et les acteurs des matières précieuses. Pendant ces trois jours, on va discuter des concepts en matière de la lutte contre le

blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ensuite, on parlera des risques qu'il y a dans les activités menées par les différents acteurs économiques de la Guinée. Quoi qu'on dise dans tout ça, c'est les risques de blanchiment que nous cherchons à maîtriser. Et, c'est un phénomène qui ne concerne pas que la Guinée, c'est un phénomène mondial. Donc, cette lutte doit être une lutte coordonnée, que ça soit au niveau national qu'international. L'objectif, c'est de pouvoir outiller les acteurs des médias que vous êtes dans votre quotidien par rapport aux informations que vous faites passer sur le système économique, notamment le blanchiment de capitaux », dira pour sa part Kolipei Georges Lamah, responsable de la cellule de conformité à la BCRG.

**Mamadou Saïdou**

## GUINÉE

## **Le ministère du Commerce interdit l'exportation de certains produits alimentaires pour 6 mois**

**P**our préserver ses stocks et stabiliser les prix, le gouvernement guinéen, à travers le ministère du Commerce, a pris la décision d'interdire l'exportation de plusieurs produits alimentaires, pendant six mois. Ce sont entre autres la farine, les céréales et les légumes.

C'est à travers un communiqué, que le ministère du Commerce a indiqué qu'à partir du 17 juillet, plusieurs denrées alimentaires clés sont interdites à l'exportation en Guinée. Cela est valable pour six mois. Le manioc,

le maïs, ainsi que les farines à partir de ces cultures, ne seront plus exportés. Le riz, ainsi que les oignons, les pommes de terre, les tomates, les piments, les aubergines, les patates douces et d'autres légumes figurent également dans la liste.

Les forces de l'ordre, les douanes et les services du ministère aux postes frontaliers seront chargés de « l'application stricte » de la mesure, indique le ministre.

Ce n'est pas la première fois que les autorités de transition procèdent à la

suspension temporaire des exportations agricoles afin de stabiliser les prix sur le marché local. Début mars, une interdiction de trois mois a été annoncée concernant des légumes et de la farine, de manioc et de maïs. Fin mars, l'interdiction d'exporter pendant un mois le poisson a été actée.

En 2022, le taux d'inflation en Guinée était de 10,5%, en diminution par rapport à 2021, quand cet indicateur était de 12,6%, selon les données de la Banque mondiale.

**Kéfina Diakité**



UFDG

## Ce que le parti pense du budget de l'organisation des élections

**Le samedi 22 juillet, l'UFDG a tenu son assemblée générale hebdomadaire. Une occasion que le coordinateur des fédérations de l'intérieur du pays, Cellou Baldé, a mise à profit pour s'exprimer sur le budget de 600 millions de dollars présenté par les autorités de la transition pour l'organisation des élections.**



« La transition guinéenne et le CNRD seront bientôt à la croisée des chemins, c'est évident. On ne peut pas mentir à ceux qui viennent de loin. À chaque fois que la communauté internationale ou la CEDEAO s'exprime sur le respect de l'agenda des 24 mois, le gouvernement se mobilise rapidement pour donner l'illusion que le processus de retour à l'ordre constitutionnel progresse. Alors qu'il n'en est rien. Récemment, ce que nous avons entendu de la part du gouvernement, c'est qu'il attend que la CEDEAO mette la main à la poche. Les 600 millions de dollars demandés ne seront pas payés par la CEDEAO, car ce n'est pas à eux de financer nos élections. La CEDEAO n'est pas un bailleur de fonds ni un partenaire financier pour la Guinée. C'est une institution sous-régionale qui veille sur les États et ne finance pas un processus non inclusif. Ce qui est en train d'être fait

relève des méthodes dilatoires visant à repousser le calendrier des 24 mois. Et il est hors de question que nous l'acceptons. Dans quelques semaines, le CNRD et son gouvernement n'auront plus rien à présenter au peuple de Guinée. Car, je peux vous assurer que rien n'est en train d'être fait. Si vous ne voulez pas vous éterniser au pouvoir, alors vous pouvez assainir le fichier électoral en moins de 2 mois. Je suis convaincu que dans les semaines et les mois à venir, la crise guinéenne atteindra un tel niveau que je crains le pire pour notre pays. Je ne le souhaite pas, mais nous ne pouvons pas continuer à vouloir violer l'accord des 24 mois et préparer l'opinion à un éventuel glissement, tout en prenant en otage le pouvoir exécutif, législatif et même le judiciaire dans notre pays » a martelé Cellou Baldé.

Mamadou Saïdou

OMVS

## Pourquoi la Guinée a suspendu sa participation à l'organisation...

**Les autorités de la transition ont annoncé le mardi 18 juillet la suspension de la participation de la Guinée à l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui regroupe quatre pays d'Afrique de l'Ouest que traverse le cours d'eau.**

**P**our rappel, l'OMVS a été créée en 1972. Elle est formée de 4 pays, à savoir la Guinée, le Sénégal, le Mali et la Mauritanie. Elle a depuis sa création mis en œuvre plusieurs projets hydro-agricoles et électriques dans ses pays membres ayant en partage le fleuve Sénégal, qui prend sa source en territoire guinéen.

Dans un communiqué publié le mardi 18 juillet, la Guinée a décidé de suspendre sa participation de la Guinée à l'Organisation à l'OMVS, après une conférence des chefs d'État et de gouvernement en virtuel.

« Les plus hautes autorités

guinéennes ont constaté avec regrets que les préoccupations et les intérêts stratégiques de la participation de la Guinée à l'OMVS ne sont pas toujours en pris en compte par ladite organisation depuis sa création », peut-on lire dans le communiqué signé par le porte-parole de la présidence guinéenne, le général Amara Camara.

La Guinée déplore « le retard considérable dans le financement du barrage hydro-électrique de Koukoutamba, dans la sous-préfecture de Tougué, région de Labé » (nord). Elle note aussi « sa sous-représentativité au sein des instances de décision de

l'OMVS » dont le siège est à Dakar.

Conakry affirme avoir été « en première ligne dans la création et la défense de plusieurs organisations régionales » depuis son indépendance de la France en 1958. En conséquence, « elle tient à être respectée dans les organisations auxquelles elle appartient », poursuit le communiqué.

La Guinée est devenue le quatrième pays membre de l'OMVS quand elle a rejoint en 2006 l'organisation qui était formée à sa création du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali.

Mamadou Saïdou

## ME SANTIBA KOUYATÉ À PROPOS DE SON CLIENT DAMARO

### « Il viendra à l'audience publique donner des explications... »

**L**e mardi 18 juillet 2023, l'ancien président de l'assemblée nationale, Amadou Damaro Camara (poursuivi dans l'affaire des 15 milliards gnf destinés à la construction du nouveau siège de l'assemblée nationale à Koloma), a été auditionné dans son lit de malade à l'hôpital sino-guinéen. Une audition sur laquelle son avocat, Me Santiba Kouyaté, est revenu.

« L'audition d'Amadou Damaro Camara dans son lit de malade s'est très bien passée. L'audience s'est passée dans un climat de convivialité. Il s'est prêté aux questions relativement à son état de santé. Pour ce qui est des débats

proprement dits, on a préféré attendre l'audience publique pour venir donner des explications à ce niveau. C'est un dossier qui a fait couler beaucoup de salive, donc l'honorabilité d'Amadou Damaro Camara est atteinte. Les débats ne peuvent se dérouler à huis-clos. Donc, il a préféré venir à l'audience publique pour donner des explications et démontrer à la face du monde, que les faits articulés contre lui ne tiennent pas. Amadou Damaro Camara a toujours exprimé la volonté de se présenter à l'audience publique. Il ne s'est pas présenté jusqu'à date parce que son état de santé ne le permet pas. Il a dit tout à l'heure aux magistrats

quand on perd de l'argent, on n'a rien perdu. Mais quand on perd sa réputation, on a tout perdu. Grâce à ce dossier, sa réputation est entamée. Il viendra à l'audience publique donner des explications pour dire à l'opinion nationale qu'il est blanc comme l'eau de roche dans ce dossier. Si son état de santé lui permet, il viendra débattre les faits qui sont articulés contre lui. Je vous dis une fois encore ce sont des faits qui ne tiennent pas. Il a répondu aux questions de façon logique et lucide... », a expliqué Me Santiba Kouyaté, l'avocat de Damaro.

Mamadou Saïdou



JUSTICE

## Un pardon du ministre Wright qui ne passe pas chez les avocats de Mohamed DIAWARA

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des droits de l'Homme, Alphonse Charles WRIGHT, a cru devoir accorder son pardon aux magistrats suspendus pour des faits de corruption et annoncer la levée de leur suspension. C'était le mercredi 19 juillet 2023, à la faveur d'un point de presse. Les avocats de Mohamed DIAWARA, président de l'Association des magistrats de Guinée n'ont pas tardé à réagir à cet acte posé par le ministre.



« Ce mercredi 19 juillet 2023, Monsieur Alphonse Charles WRIGHT, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des droits de l'Homme, a, lors d'un point de presse, déclaré pardonner les magistrats suspendus pour des faits de corruption et annoncé la levée de leur suspension.

Le Collectif regrette que le nom de Monsieur Mohamed DIAWARA ait été cité, à l'occasion, parmi ces Magistrats alors que le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) a, à son audience du 15 décembre 2022, rendu la décision N° 008/2022 rejetant, en la forme, comme irrecevable, la saisine directe formulée à son encontre.

Le Collectif condamne cette déclaration qui, en plus de souiller l'honneur et la considération de

Monsieur Mohamed DIAWARA méprise l'autorité et la portée des décisions de la formation disciplinaire du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM).

Malgré l'intervention de cette décision prise en faveur de Monsieur Mohamed DIAWARA, ce dernier n'est toujours pas rétabli dans ses droits du fait de l'arrêté de suspension illégale et arbitraire pris contre lui, le 16 août 2022, par Monsieur Alphonse Charles WRIGHT.

Monsieur Mohamed DIAWARA rejette le pardon de Monsieur Alphonse Charles WRIGHT qui ne vaut pas mieux que la décision de la formation disciplinaire du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) l'ayant débouté.

Monsieur Mohamed DIAWARA est un Magistrat exemplaire qui ne s'est jamais associé à une quelconque pratique contraire à l'honneur, à la dignité de sa profession ou à son serment de magistrat.

Monsieur Mohamed DIAWARA n'a besoin du pardon de personne pour être rétabli dans ses fonctions de Magistrat.

C'est plutôt Monsieur Alphonse Charles WRIGHT qui doit demander, publiquement, pardon à Monsieur Mohamed DIAWARA pour l'avoir illégalement suspendu et maintenu dans cette situation malgré l'intervention de la décision du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) qui le blanchit.

Monsieur Mohamed DIAWARA est d'ailleurs disposé à le pardonner pour l'intérêt supérieur de la Magistrature.

Par ailleurs, Monsieur Mohamed DIAWARA se reverse le droit d'agir en Justice contre toute personne, quel qu'elle soit, qui associerait son nom à une situation qui porterait atteinte à son honneur et à sa dignité », peut-on lire dans la déclaration du Collectif des Avocats dont font partie Me Pèpè Antoine LAMA et Me Almamy Samory TRAORE "AST".

Mamadou Saïdou

## SORTIE DE LA RUSSIE DE L'ACCORD CÉRÉALIER L'Union africaine fait part de ses regrets

L'Union africaine a fait part de ses regrets concernant la décision de la Russie de suspendre l'accord céréalier qui autorisait les exportations de céréales ukrainiennes par la mer Noire, malgré la guerre en Ukraine.



L'Union africaine, par la voix de son président de la Commission, Moussa Faki Mahamat, a exprimé sa déception face à la décision de la Russie de suspendre l'accord céréalier de la mer Noire. Cet accord, soutenu par l'Union africaine depuis ses débuts, permettait l'exportation de céréales ukrainiennes par la mer Noire, offrant ainsi un approvisionnement alimentaire essentiel pour de nombreux pays européens et africains.

La suspension de cet accord soulève de vives inquiétudes quant à l'impact sur la sécurité alimentaire mondiale. Les céréales ukrainiennes, largement appréciées pour leur qualité, constituaient une source fiable de nourriture pour de nombreux pays africains qui dépendaient de ces importations pour répondre aux besoins de leur population.

La guerre en Ukraine a entraîné une série de restrictions et de perturbations dans le commerce international, et la décision russe de suspendre cet accord céréalier ne fait qu'aggraver la situation. L'Union africaine souligne l'importance de la coopération internationale pour faire face à ces défis et garantir l'approvisionnement alimentaire en Afrique.

Le président Mahamat a également rappelé l'engagement de l'Union africaine à soutenir les efforts de paix et de stabilité en Ukraine. Il a souligné que les conflits armés ne devraient pas compromettre la sécurité alimentaire des nations et a exhorté toutes les parties concernées à trouver des solutions pacifiques pour résoudre leurs différends.

Kèfina Diakité



## ETATS-UNIS

# Le procès de Donald Trump fixé à mai 2024, en pleine primaire républicaine

Une juge fédérale a fixé vendredi le procès de Donald Trump pour sa gestion de secrets d'Etat au mois de mai de l'année prochaine, en plein coeur des primaires pour la présidentielle de 2024, où l'ancien président américain est candidat.

Le procès s'ouvrira devant un tribunal fédéral à Fort Pierce, en Floride, le 20 mai 2024, a indiqué la juge Aileen Cannon, afin de laisser le temps aux parties d'examiner un dossier épais de près d'1,1 million de pages.

« Personne ne conteste le fait que la défense aura besoin d'un temps suffisant pour examiner et évaluer le dossier », a écrit la juge, nommée par le président Trump, dans son arrêt.

Il s'agira du tout premier procès fédéral au pénal impliquant un ancien président des Etats-Unis. Les procureurs avaient réclamé que le procès s'ouvre en décembre, tandis que les avocats de la défense plaident pour un procès après l'élection présidentielle de novembre 2024.

Il se déroulera donc vers la fin de la campagne des primaires républicaines qui doivent désigner le candidat qui affrontera très probablement le démocrate Joe Biden en novembre 2024, et pour laquelle Donald Trump, 77 ans, est le grand favori selon les sondages.

Le procès n'empêchera pas



Mr. Trump de faire campagne mais en tant qu'inculpé il pourra être contraint d'être physiquement présent aux audiences, qui pourraient durer des semaines si ce n'est des mois.

### 37 chefs d'inculpation

Inculpé mi-juin de 37 chefs d'accusation dont « rétention illégale d'informations portant sur la sécurité nationale », « entrave à la justice » et « faux témoignage », Donald Trump a plaidé non-coupable devant un tribunal

fédéral de Miami.

L'ancien président républicain est accusé d'avoir mis la sécurité des Etats-Unis en péril en conservant des documents confidentiels, dont des plans militaires ou des informations sur des armes nucléaires, dans des toilettes ou débarras de sa résidence de luxe de Mar-a-Lago, en Floride, au lieu de les remettre aux Archives nationales.

Or une loi de 1978 oblige tout président américain à transmettre l'ensemble de ses e-mails, lettres et autres

documents de travail aux Archives nationales. Une autre loi, sur l'espionnage, interdit de conserver des secrets d'Etat dans des lieux non autorisés et non sécurisés.

L'affaire, qui avait amené la police fédérale (FBI) à perquisitionner sa résidence de Mar-a-Lago, avait révélé sa légèreté vis-à-vis des secrets d'Etat et sa capacité à bousculer les règles et les conventions.

D'après l'acte d'accusation, les cartons sont restés empilés çà et là, notamment sur la scène d'une « salle

de bal », dans une chambre ou un bureau, avant d'être transportés dans un « débarras » accessible de la piscine, où certains documents marqués de la mention « secret défense » ont été vus étalés sur le sol.

Un ex-assistant personnel de Donald Trump, Walt Nauta, inculpé pour complicité dans la gestion négligente de secrets d'Etat après le départ de l'ex-président républicain de la Maison Blanche en janvier 2021, a lui aussi plaidé non-coupable dans cette affaire.

Ce n'est pas le seul ennui judiciaire pour l'ancien locataire de la Maison Blanche. Il est personnellement visé dans l'enquête fédérale sur l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021 à Washington, et est inculpé dans l'affaire Stormy Daniels, concernant un paiement en 2016 à cette actrice de films X pour qu'elle taise une liaison présumée.

Et une procureure de Géorgie doit annoncer d'ici septembre le résultat de son enquête sur les pressions qu'il a exercées pour tenter de changer le résultat de la présidentielle de 2020, remportée par Joe Biden.

AFP

## INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Un projet de loi portant leur statut particulier adopté par le CNT

Les conseillers nationaux de la Transition (CNT) ont adopté le vendredi 21 juillet 2023, le projet de loi portant statut particulier des institutions d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, ainsi que les centres de documentation et d'informations.

Sékou Doré est le rapporteur de la commission Santé, Education, Affaires Sociales et Culturelles du

CNT. Il a indiqué que ce projet de loi portant statut particulier des institutions d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, ainsi que les centres de documentation et d'informations vise à promouvoir et à renforcer la coopération interinstitutionnelle dans l'enseignement supérieur ; respecter, soutenir et protéger l'autonomie et la diversité des institutions et

des systèmes d'enseignement supérieur ; favoriser une utilisation optimale des ressources, afin de contribuer à l'épanouissement technologique, économique et culturel de nos institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

« Il favorise aussi une utilisation optimale des ressources, afin de contribuer à

l'épanouissement technologique, économique et culturel de nos institutions d'enseignement supérieur et de la recherche. Ce projet soumis par le ministère en charge de l'enseignement a un intérêt certain pour le pays. Il va permettre aux institutions d'enseignement supérieur, d'harmoniser le statut juridique avec les statuts qui régissent le fonctionnement des institutions d'enseignement

supérieur au niveau de la sous-région. Il va permettre d'harmoniser les statuts avec les institutions partenaires, pour renforcer notre intégration, valoriser les diplômés guinéens, encore que la Guinée est un pays membre du conseil Africain et Malgache de l'enseignement supérieur (CAMES), dont 17 pays francophones sont membres », a-t-il ajouté.

Mamadou Saïdou

## CONSEIL DES MINISTRES

## Le gouvernement justifie la suspension de la participation de la Guinée à l'OMVS

**Lors de la session ordinaire du conseil des ministres, qui s'est tenue le jeudi 20 juillet 2023, l'on a justifié la récente suspension de la participation de la Guinée à l'OMVS.**

« Le conseil des ministres de ce jour a porté sur plusieurs points.

Le Président de la transition a d'abord parlé de deux sujets. Le principal étant la suspension de la participation de la Guinée à l'organisation sous régionale de l'OMVS. Une décision qui est liée d'abord à l'absence de mobilisation sérieuse des financements nécessaires à la réalisation du barrage de Koukoutamba et puis au fait que nous estimons que notre pays n'est pas suffisamment représenté aussi bien dans le personnel que dans les instances dirigeantes d'une organisation dont le cœur d'activité se trouve dans notre pays.

Le troisième point qui a amené cette décision c'est aussi l'absence et le refus d'ouvrir le capital des sociétés de l'OMVS à notre pays. On ne peut pas souscrire à des actions et comme on n'est pas actionnaire dans ces sociétés-là, on ne peut pas agir sur les pays dans lesquels ils vont investir.

Donc nous pensons que tous ceux-ci n'est pas équitable et que l'organisation ne répond

pas à nos besoins.

La décision du Président de la République a été de dire ceci :

-Il a instruit le Premier ministre et le ministre de l'Energie, de réfléchir à un redimensionnement du barrage conformément aux besoins de la Guinée. Et le barrage est déclaré d'utilité publique. Dans ce cas, il a instruit le Premier ministre et le ministre de l'Energie de rechercher des sources de financement pour que l'on puisse nous même conduire le projet pour répondre aux attentes exclusives de la Guinée. Cela veut dire simplement que les dimensionnements anciens pour le compte de l'OMVS sont à abandonner et le barrage va être dimensionné pour le besoin de la Guinée.

-Ensuite le Premier ministre a abordé plusieurs points. Le premier c'est autour des déplacements des ministres et puis l'évaluation des membres du Gouvernement et l'arrivée dans notre pays du vice-président de la Banque Mondial... », a indiqué le ministre porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, dans son compte rendu.

Mamadou Saïdou

*Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu*

## FOOTBALL

## Messi en sauveur pour sa première sortie à Miami

**Premier match, premier but, première victoire. A l'aube de son aventure avec l'Inter Miami, l'Argentin Lionel Messi, d'abord remplaçant, a changé le cours du match en marquant le but victorieux de son équipe (2-1) en Leagues Cup, contre la formation mexicaine de Cruz Azul.**

D'abord sur le banc, chasuble rouge sur le dos, Messi a dû attendre avant d'effectuer sa première apparition. Les fans trépignaient d'impatience, réclamant leur « Messi ! Messi ! » dès la 20e minute. La star argentine a exulté lorsque Robert Taylor a ouvert le score pour les locaux d'une frappe détournée dans le but par le poteau, avant la pause (44e).

C'est plus tard, à la 54e minute, que l'ancien joueur du Paris Saint Germain et du FC Barcelone a enfilé son maillot rose pour entrer en jeu sous une ovation du public. L'Espagnol Sergio Busquets a profité du même arrêt de jeu pour lui aussi faire ses débuts avec Miami.

Déjà porteur du brassard de capitaine, Messi a assisté impuissant au retour de Cruz Azul, grâce au but d'Uriel Antuna (65e).

– « Rêve devenu réalité » –

Puis l'Argentin a beaucoup tenté, souvent réussi, avant d'être décisif. Bousculé à la 90e+4 minute, Messi récolte un coup franc idéal... qu'il enverra en pleine lucarne pour clore cette première apparition lumineuse.

« Ce que j'ai regardé, c'est le but. Je savais que je devais marquer, c'était la dernière action du match », a déclaré le champion du monde à Apple TV. « Je voulais marquer pour que nous n'allions pas aux tirs au but ensuite. C'était très important pour nous d'obtenir cette victoire ».

La franchise de David Beckham n'avait pas, jusque-là, remporté la moindre rencontre depuis 11 matches.

« C'est très excitant ce soir pour nos supporters. Tous ces gens qui viennent ici pour voir Leo entrer sur le terrain, sans parler de ce qu'il a fait (...) C'est un rêve qui devient réalité pour tous ceux qui sont dans ce stade », a salué Beckham sur Apple TV.

– Stars et ferveur –

Un succès dans les dernières minutes qui a fait chavirer de bonheur le stade de Fort Lauderdale. Une joie qui était présente déjà plusieurs heures



avant le coup d'envoi.

Des milliers de drapeaux roses avec Messi et son numéro dix représentés dessus avaient été distribués dans le stade. Un petit cadeau qui a modestement compensé les centaines de dollars dépensés pour assister à la rencontre.

Les tickets les moins chers disponibles à la revente vendredi matin étaient affichés à 160 dollars sur le site spécialisé Vividseats. Les plus onéreux dépassaient eux les 8.800 dollars, un record pour cette compétition.

Le prix à payer pour voir celui qui est entré de son vivant au panthéon du football, et du sport en général.

Preuve de l'engouement suscité le joueur iconique, des stars mondiales avaient fait le déplacement à Fort Lauderdale...

On a ainsi pu apercevoir le joueur de NBA LeBron James faire un selfie avec le président du club, David Beckham. Serena Williams et Kim Kardashian, au premier rang, tendant leurs smartphones quand la star argentine remontait ses chaussettes avant d'entrer sur la pelouse.

– Rythme –

Messi et Busquets, entrés ensemble, ont découvert le football nord-américain, son

intensité, ses imprécisions aussi.

Expérience, technique, vision de jeu, les deux joueurs semblent en mesure d'apporter beaucoup au club floridien, bon dernier de Major League Soccer (MLS) cette saison. A condition d'être physiquement en mesure de prochainement démarrer les rencontres.

« Quel que soit leur niveau, quel que soit leur statut, (Leo Messi) et Sergio Busquets auront besoin de temps pour s'adapter », avait affirmé David Beckham avant de s'emballer: « Ils vont peut-être nous surprendre, nous allons peut-être gagner tous les matches, mais nous devons être patients. »

L'aventure continue mardi dans cette Leagues Cup pour l'Inter Miami, qui affrontera Atlanta, peut-être avec le nouvel arrivant Jordi Alba. Créée en 2019, cette compétition réunie 29 équipes de MLS et 18 autres de première division mexicaine. Des formations reparties en 15 groupes de trois clubs.

Après deux rencontres, les deux premiers sont qualifiés pour les seizièmes de finale et s'enclenche alors une phase à élimination directe. Cruz Azul fut le premier lauréat, le tenant du titre est Club Leon.

AFP

## AFRIQUE

**Transition, un jour, transition, toujours**

CHRONIQUE. « Nos vrais militaires, qui viennent de remplacer nos faux démocrates, ne sont pas pressés de passer le relais eux non plus. » **Tierno Monénembo\***

Pour Tierno Monénembo, il est à craindre que « nous soyons devant des dictatures militaires en gestation et qui, devenues bientôt pures et dures, feront encore pire que Bokassa et Mobutu réunis ». Ici, le convoi du président du CNRD, le colonel Mamady Doumbouya, à son arrivée à une réunion avec de hauts représentants de la Cedeao en septembre 2021. © JOHN WESSELS/AFP

Après les présidences à vie, les transitions éternelles ! C'est comme ça en Afrique : le changement ne dure que le temps d'une ovation. Le héros se dépêche d'enfiler les chaussons du tyran déchu et de reproduire trait pour trait ses tics et ses frasques. Chez nous, le pouvoir change de visage, jamais de nature. « Les bagues partent, les doigts restent », disait José Saramago, ce génial et malicieux écrivain portugais. Ne rangeons donc pas les armes, le combat n'est pas terminé. Hier, les apôtres du troisième mandat, aujourd'hui, les tenants de la transition de cinq ans d'âge. Notre vie politique est un dilemme. Nous tanguons entre Charybde et Scylla, je veux dire entre tyrannie et «



démocrature », selon que le « guide suprême » est en treillis ou en complet-veston.

**Excès de désespoir**

À nos amis qui nous l'avaient vertement reproché, nous répondons que nous n'avons pas soutenu Assimi Goïta, Mamadi Doumbouya ou Sandaogo Damiba par excès de naïveté, mais par excès de désespoir. Mieux valait encore les braises de l'enfer que le paradis selon IBK, Alpha Condé et consorts. Maintenant que l'enfer est là, que les braises, nous les avons jusqu'au cou, nous nous demandons amèrement quelle mouche nous a piqués. Mon Dieu que c'est dur d'avoir à choisir entre la peste et le choléra !

Assimi Goïka et Mamadi Doumbouya et Sandaogo Damiba avaient pourtant tout pour forcer notre admiration. Ils ont abattu des régimes politiques particulièrement honnis. Ils nous ont promis la justice, le respect des droits de l'homme, le

retour imminent à l'ordre constitutionnel. Nous avons cru un instant qu'ils étaient nos nouveaux Rawlings, nous qui avons tant besoin de croire. Mais très vite, deux points ou plutôt deux anomalies nous ont conduits à douter de leurs bonnes intentions : le délai particulièrement long (3 à 5 ans, un mandat électif, quoi !) de la transition et (dans le cas de Mamadi Doumbouya en tout cas) le refus systématique de publier la liste du CNRD, l'organe suprême de la junte guinéenne. Cela nous donne le droit de penser que, tout comme leurs prédécesseurs, ces putschistes ne visent qu'un seul but : régner le plus longtemps possible et dans les conditions les plus opaques.

Pires que Mobutu et Bokassa réunis

Je crains que nous ne soyons devant des dictatures militaires en gestation et qui, devenues bientôt, pures et dures feront encore pire que Bokassa et Mobutu réunis.

D'évidence, ces gens ne sont pas pressés d'organiser des élections et aucun des arguments qu'ils soulèvent ne réussira à convaincre.

En premier lieu, celui de la lutte contre le terrorisme que l'on invoque sans cesse au Mali et au Burkina ! Le djihadisme au Sahel est un problème profond, une question de longue durée qui ne pourrait être réglée par un gouvernement intérimaire, fût-il muni d'une baguette magique. Et puis, franchement, les terroristes, nos militaires les combattent mieux au front que vautés sous les lambris de la République.

Les arguties avancées en Guinée ne tiennent pas debout, non plus :

la récupération du patrimoine bâti de l'État, les « assises nationales », les crimes économiques et les crimes de sang relèvent d'un gouvernement constitutionnellement établi. Le lieutenant-colonel Mamadi Doumbouya (ou quelque autre putschiste que ce soit) n'a pas à traiter des questions de fond. Le rôle d'un gouvernement de transition se limite à expédier les affaires courantes et à organiser des élections incontestables, le plus rapidement possible. Tout le reste est illégal quand il ne relève pas de la diversion pure et simple.

**Tierno Monénembo**

\* 1986, Grand Prix littéraire d'Afrique noire ex aequo, pour « *Les Écailles du ciel* » ; 2008, Prix Renaudot pour « *Le Roi de Kahel* » ; 2012, Prix Erckmann-Chatrion et Grand Prix du roman métis pour « *Le Terroriste noir* » ; 2013, Grand Prix Palatine et Prix Ahmadou-Kourouma pour « *Le Terroriste noir* » ; 2017, Grand Prix de la francophonie pour *l'ensemble de son œuvre*.

Source : <https://www.lepoint.fr/afrique/tierno-monembo>

« **Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.** »

Dan Millman

